



## RI WITNESS™ SOFTWARE TERMS

CooperSurgical propose deux types de logiciels ; (I) le logiciel intégré RI Witness qui accompagne l'équipement acheté, et (II) le logiciel en tant que service (SaaS) RI Witness™ basé sur le cloud ("Witness IQ"), que CooperSurgical propose à ses Clients dans le cadre de l'activité de fertilité ; alors que les deux formes de logiciels seront fournies, le Client a la possibilité de ne pas activer le second. Les présentes conditions relatives au logiciel font partie du Contrat d'achat de RI Witness Total Solutions ("Contrat d'achat") entre le Client ("Client") et CooperSurgical ("CooperSurgical").

### I. Conditions de licence du logiciel de RI Witness Equipment

1. Cooper accorde par la présente au Client une licence non exclusive, non transférable et non sous-licenciable d'utilisation du logiciel intégré ou inclus par Cooper ("Logiciel") à utiliser en conjonction avec l'équipement ("Équipement") et la documentation du RI Witness™ System sous forme imprimée ou électronique ("Documentation") uniquement à des fins commerciales internes, selon les conditions énoncées dans le présent document.
2. Le client peut faire des copies du logiciel et de la documentation uniquement à des fins de sauvegarde, sous réserve du respect du présent document.
3. Cooper se réserve le droit de modifier les spécifications du Logiciel et de la Documentation si cela est requis par toute exigence légale ou réglementaire applicable, ou de mettre à jour les correctifs et de corriger les erreurs du Logiciel. Le Client installera et utilisera tout code logiciel supplémentaire gratuit ou toute mise à jour du Logiciel incorporant des "correctifs" et des corrections d'erreurs qui peuvent être fournis par Cooper de temps à autre et qui seront réputés faire partie du Logiciel.
4. Le client reconnaît que le logiciel et la documentation lui sont fournis sans aucune modification pour répondre à ses besoins particuliers et qu'il lui incombe donc de s'assurer que les installations et les fonctions du logiciel et de la documentation sont adaptées à ses besoins.
5. Cooper garantit qu'il a testé l'absence de virus dans le Logiciel à l'aide d'un logiciel de contrôle de virus disponible dans le commerce, conformément aux pratiques actuelles de l'industrie et le Client reconnaît que le Logiciel peut ne pas être exempt de bogues ou d'erreurs et accepte que l'existence d'erreurs mineures ne constitue pas une violation des présentes conditions.
6. Sauf dans les cas expressément prévus par la présente licence ou autorisés par la législation locale, le client s'engage à Cooper :
  - a. d'accorder à Cooper le droit d'obtenir manuellement ou électroniquement des données d'utilisation du système RI Witness, dont le seul but est de gérer les mouvements des stocks de consommables ;
  - b. ne pas copier le logiciel ou la documentation, sauf si cette copie est accessoire à l'utilisation normale du logiciel ou si elle est nécessaire à des fins de sauvegarde ou de sécurité opérationnelle ;
  - c. ne pas louer, donner en crédit-bail, accorder des sous-licences, prêter, traduire, fusionner, adapter, varier ou modifier le logiciel ou la documentation ;
  - d. ne pas apporter d'altérations ou de modifications à l'ensemble ou à une partie du logiciel, ni permettre que le logiciel ou une partie de celui-ci soit combiné avec d'autres programmes ou y soit incorporé ;
  - e. ne pas désassembler, décompiler, faire de l'ingénierie inverse ou créer des œuvres dérivées basées sur tout ou partie du logiciel, ni tenter de le faire ;
  - f. s'assurer que le logiciel et la documentation sont utilisés par les employés et les représentants du client conformément aux présentes conditions ;

g. ne pas fournir ou mettre à disposition le Logiciel sous quelque forme que ce soit, en totalité ou en partie (y compris, mais sans s'y limiter, les listes de programmes, les listes de programmes objet et source, le code objet et le code source) à toute personne autre que les employés du Client qui ont raisonnablement besoin d'avoir accès au Logiciel pour son utilisation légale sans l'accord écrit préalable de Cooper ;

h. d'utiliser le logiciel uniquement en liaison avec l'équipement.

7. Le client reconnaît et accepte que

a. tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au système RI Witness dans le monde entier sont détenus par Cooper ou ses sociétés affiliées ou concédés sous licence par leurs propriétaires respectifs à Cooper ou à ses sociétés affiliées ;

b. les droits de propriété intellectuelle de Cooper et de ses sociétés affiliées sur le système RI Witness sont concédés sous licence (et non vendus) au client et ;

c. Le client n'a aucun droit sur les droits de propriété intellectuelle du système RI Witness, à l'exception du droit de l'utiliser conformément aux présentes conditions ;

d. Le client n'a pas le droit d'accéder au logiciel sous forme de code source ;

e. l'intégrité du Logiciel est protégée par des Mesures de Protection Technique (MPT) afin que les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur, sur le Logiciel ne soient pas détournés et le Client ne doit en aucun cas tenter de supprimer ou de contourner ces MPT, ni d'utiliser des moyens dont le but est de faciliter la suppression ou le contournement non autorisé de ces MPT ;

f. pendant que la licence du système reste en vigueur, le client doit fournir un accès raisonnable pour inspecter et interroger le logiciel de l'équipement et fournir toute autre information que Cooper peut raisonnablement exiger (sous réserve de mesures visant à préserver la confidentialité de toute donnée permettant d'identifier une personne vivante) afin de vérifier le respect des présentes conditions.

## II. Termes du SaaS RI Witness IQ

### 1. SERVICE.

Pendant la durée du contrat, CooperSurgical fournira le logiciel et l'infrastructure Witness IQ en tant que service et d'autres services connexes (services d'assistance) dans un environnement hébergé fourni et entretenue par CooperSurgical (collectivement, le " **Service** ") auquel le Client a accès en vertu des présentes conditions par le biais d'un site Web ou d'une autre adresse IP désignée. Le Client peut choisir d'activer ou non le Service RI Witness IQ.

#### a. **CooperSurgical Responsabilités.**

Pendant la Durée et sous réserve des présentes conditions, CooperSurgical accorde au Client un droit non exclusif, inaccessible et mondial d'autoriser les Utilisateurs autorisés (définis ci-dessous) à accéder au Service et à l'utiliser uniquement pour les opérations commerciales internes du Client, sous réserve des présentes conditions.

CooperSurgical fera des efforts commercialement raisonnables pour rendre le Service disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.



**b. Responsabilités du client.**

Le Client fournira à CooperSurgical des informations et une assistance commercialement raisonnables afin de permettre à CooperSurgical de fournir le Service. Le Client reconnaît que La capacité de CooperSurgical à fournir le Service de la manière prévue dans les présentes conditions dépend de l'exactitude et de l'actualité des informations et de l'assistance fournies par le Client.

Le Client devra se conformer à toutes les lois locales, nationales et étrangères applicables dans le cadre de son utilisation du Service, y compris les lois relatives à la confidentialité des données, aux communications internationales, au contrôle des exportations et à la transmission de données techniques ou personnelles. Le Client reconnaît que CooperSurgical n'exerce aucun contrôle sur les informations, documents, fichiers électroniques et matériels saisis par le Client ou autrement fournis ou mis à la disposition de CooperSurgical aux fins de la fourniture du Service par CooperSurgical ou de l'utilisation du Service par le Client, y compris, sans s'y limiter, toutes les licences logicielles pertinentes, et tout autre contenu, matériel ou données que le Client utilise, installe, télécharge ou héberge au moyen du Service (le "Contenu du Client") transmis par le Client par l'intermédiaire du Service. Le client ne doit pas télécharger, afficher, publier, reproduire ou distribuer des informations, des logiciels ou d'autres éléments protégés par le droit d'auteur, le droit à la vie privée ou tout autre droit de propriété intellectuelle, en violation de ces droits. Le Client est seul responsable de la collecte, de la saisie et de la mise à jour de l'ensemble du Contenu Client, et de l'assurance que le Contenu Client n'enfreint ou ne détourne pas, réellement ou potentiellement, les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ; ne contient rien d'obscène, de diffamatoire, de harcelant, de menaçant, d'offensant ou de malveillant ; ne cause pas de dommages ou de blessures à une personne ou à un bien ; ne viole pas les droits à la vie privée ou ne promeut pas le sectarisme, le racisme, la haine ou le préjudice ; ou ne constitue pas un courrier électronique non sollicité, un "junk mail", un "spam" ou une chaîne de lettres. CooperSurgical se réserve le droit de supprimer ou de désactiver l'accès à tout matériel qui enfreint les restrictions susmentionnées et n'aura aucune responsabilité envers le Client dans le cas où elle prendrait une telle mesure.

Le client doit s'assurer que ses employés, représentants, consultants, contractants ou agents qui sont autorisés à utiliser le service et qui ont reçu des identifiants et des mots de passe de la part du client ou en son nom ("utilisateurs autorisés") utilisent le service conformément aux termes et conditions des présentes conditions et sont responsables du respect et de la violation des présentes conditions par les utilisateurs autorisés.

Le Client obtiendra et maintiendra toutes les licences logicielles, consentements et autorisations de tiers nécessaires pour permettre à CooperSurgical d'exécuter ses obligations en vertu des présentes. Sans limiter la généralité de ce qui précède, le Client garantit qu'il possède toutes les licences logicielles et conditions d'assistance logicielle et matérielle nécessaires et qu'il est à jour de toute maintenance pour ces licences.

Le client veille à ce que son réseau et ses systèmes soient conformes aux spécifications pertinentes du service.

Le Client est seul responsable de l'obtention et de l'entretien de ses connexions réseau et de ses liaisons de télécommunications à partir de ses systèmes, nécessaires à la fourniture du Service par CooperSurgical, et de tous les problèmes, conditions, retards, échecs de livraison et autres pertes ou dommages découlant de ou liés aux connexions réseau ou aux liaisons de télécommunications du Client ou causés par l'Internet.

Le Client devra déployer des efforts commercialement raisonnables pour empêcher tout accès ou utilisation non autorisé du Service et, en cas d'accès ou d'utilisation non autorisé, devra en informer CooperSurgical par écrit dans les plus brefs délais.

Le Client s'acquittera de toutes les autres responsabilités du Client énoncées dans les présentes conditions en ce qui concerne le Service, de manière opportune et efficace. En cas de retard



dans l'exécution de ces responsabilités par le Client, CooperSurgical peut ajuster tout calendrier ou délai de livraison convenu, selon ce qui est raisonnablement nécessaire.

Le client ne doit pas (A) utiliser ou accéder au service pour vendre, concéder sous licence, louer, transférer, céder, distribuer, afficher, héberger, externaliser ou exploiter commercialement le service de toute autre manière ; (B) modifier ou créer des œuvres dérivées basées sur le service ou Witness IQ ; (C) supprimer, modifier ou masquer tout droit d'auteur, marque commerciale ou autre avis de propriété associé à Witness IQ ou au service ; (D) faire de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler ou tenter de toute autre manière de dériver le code source de Witness IQ ; ou (E) accéder au service ou l'utiliser sur afin de créer ou de soutenir, et/ou d'aider un tiers à créer ou à soutenir, un service similaire ou concurrent.

## 2. DÉCLARATIONS, GARANTIES ET ENGAGEMENTS.

- a. **Questions générales.** Each Party represents and warrants that (i) it is validly existing and in good standing under the Laws of its jurisdiction of formation, (ii) it has all requisite corporate power and authority to execute, deliver and perform its obligations under these terms, (iii) as of the Effective Date, it is not party to any pending (and to its knowledge has not been threatened with any) action, suit, (iii) à la date d'entrée en vigueur, elle n'est partie à aucune action, poursuite, procédure ou enquête en cours (et, à sa connaissance, n'est pas menacée d'une telle action, poursuite, procédure ou enquête) visant à annuler l'accord d'achat avec CooperSurgical ou à interdire d'une autre manière les transactions envisagées dans les présentes conditions ou à affecter négativement, à tous égards importants, sa capacité à exécuter ses obligations en vertu des présentes conditions, (iv) elle a valablement signé et remis les présentes conditions et (v) les présentes conditions constituent l'obligation légale, valide et contraignante de cette partie, opposable à cette partie conformément à ses conditions.
- b. **Garanties de CooperSurgical.** CooperSurgical déclare et garantit qu'à la date d'entrée en vigueur :

sa prestation du service est conforme, à tous égards importants, à la loi, à la réglementation, à l'exigence réglementaire, au règlement, à l'ordonnance, à la législation subordonnée ou à toute autre loi (quelle qu'en soit la source) ou aux directives obligatoires ou au code de pratique (y compris, dans chaque cas, toute interprétation judiciaire ou administrative de ceux-ci), en vigueur de temps à autre dans toute juridiction applicable ; ou (b) au jugement d'un tribunal compétent, ou à la sanction, à la directive, à l'ordonnance ou à l'exigence de toute autorité de réglementation ("loi").

que le Service sera conforme à la fonctionnalité matérielle décrite dans les Documents de CooperSurgical et que cette fonctionnalité sera maintenue dans tous ses aspects matériels lors des mises à jour ultérieures du Service. Le seul et unique recours du Client en cas de violation de cette garantie par CooperSurgical consistera à ce que CooperSurgical déploie des efforts commercialement raisonnables pour corriger ces erreurs ou modifier le Service afin d'atteindre la fonctionnalité matérielle décrite dans les Documents de CooperSurgical dans un délai raisonnable. Toutefois, CooperSurgical n'aura aucune obligation concernant cette demande de garantie si elle n'est pas notifiée dans les (30) jours suivant le premier problème de fonctionnalité matérielle. En outre, CooperSurgical n'aura aucune obligation concernant cette demande de garantie, et le Client ne pourra pas résilier les présentes conditions, lorsque toute non-conformité alléguée est due à une erreur de l'Utilisateur telle que raisonnablement déterminée par les parties après enquête et analyse par l'équipe d'assistance à la clientèle de CooperSurgical. CooperSurgical ne garantit pas que le Service sera exempt d'erreurs non matérielles, de bogues ou d'interruptions mineures, ni que toutes ces erreurs seront corrigées. Les " Documents de CooperSurgical " désignent les documents écrits relatifs au fonctionnement et à l'utilisation du logiciel, y compris, mais sans s'y limiter, les manuels d'utilisation, les guides d'utilisation, les manuels techniques, les notes de mise à jour et les fichiers d'aide en ligne relatifs à l'utilisation du logiciel fournis dans le cadre du Service, ainsi que tout autre document préparé dans le cadre d'une modification, d'une correction ou d'une amélioration du



logiciel, et comprendra toute version mise à jour des Documents de CooperSurgical pouvant être fournie par CooperSurgical de temps à autre dans le cadre de la fourniture du Service.

Les garanties de la présente section 2(b) ne s'appliquent pas dans la mesure où la non-conformité est causée par une utilisation du Service contraire aux instructions de CooperSurgical ou aux spécifications du Service, ou par la modification ou l'altération du Service par toute partie autre que CooperSurgical (sauf par le Client selon les instructions expresses de CooperSurgical) ou les contractants ou agents dûment autorisés de CooperSurgical. Ni CooperSurgical ni aucun de ses concédants ou fournisseurs ne garantit que le fonctionnement du Service sera ininterrompu, exempt de virus ou d'erreurs, ou que toutes les erreurs seront corrigées, et CooperSurgical ou l'un de ses concédants ne sera pas responsable de l'altération, du vol ou de la destruction non autorisés des données, fichiers ou programmes du Client ou de tout Utilisateur Autorisé.

CooperSurgical reconnaît que l'exécution du Service et de toute autre obligation en vertu des présentes conditions conformément à toute spécification de Service applicable est strictement requise. CooperSurgical ne sera pas responsable des retards, des échecs de livraison ou de toute autre perte ou dommage résultant du transfert de données sur des réseaux et installations de communication, y compris Internet, et le Client reconnaît que le Service peut être soumis à des limitations, des retards et d'autres problèmes inhérents à l'utilisation de telles installations de communication.

### **3. EXCLUSION DE GARANTIE.**

**EXCLUSION DE GARANTIE.** Sauf indication contraire à la section 2(b) ci-dessus, COOPERSURGICAL ne garantit pas que l'utilisation du service par le client sera sûre, opportune, ininterrompue ou exempte d'erreurs, OU QUE LE SERVICE RÉPONDRA AUX EXIGENCES DU CLIENT OU QUE TOUTES LES ERREURS DANS LE SERVICE ET/OU LA DOCUMENTATION SERONT CORRIGÉES OU QUE LE SYSTÈME QUI REND LE SERVICE DISPONIBLE SERA EXEMPT DE VIRUS OU D'AUTRES COMPOSANTS NUISIBLES OU QUE LE SERVICE FONCTIONNERA EN COMBINAISON AVEC D'AUTRES MATÉRIELS, LOGICIELS, SYSTÈMES OU DONNÉES NON FOURNIS PAR COOPERSURGICAL OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE SERA SÉCURISÉ OU QUE COOPERSURGICAL ET SES FOURNISSEURS TIERS SERONT EN MESURE D'EMPÊCHER DES TIERS D'ACCÉDER AU CONTENU DU CLIENT OU AUX INFORMATIONS CONFIDENTIELLES DU CLIENT, OU QUE TOUTE ERREUR SERA CORRIGÉE OU QUE TOUT CONTENU DU CLIENT STOCKÉ SERA EXACT OU FIABLE. LES GARANTIES ÉNONCÉES À LA SECTION 2(b) CI-DESSUS SONT LES SEULES ET EXCLUSIVES GARANTIES OFFERTES PAR COOPERSURGICAL. IL N'Y A PAS D'AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, CELLES RELATIVES A LA QUALITÉ MARCHANDE OU A L'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER. Sous réserve des dispositions de la section 2(b) ci-dessus, le service est fourni au client "en l'état" et "tel que disponible" et est destiné à un usage commercial uniquement. LE CLIENT ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE DÉTERMINER SI LE SERVICE OU LES INFORMATIONS QU'IL GÉNÈRE SONT EXACTS OU SUFFISANTS POUR SES BESOINS.

### **4. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ.**

**PAS DE DOMMAGES INDIRECTS.** AUCUNE PARTIE NE SERA RESPONSABLE ENVERS L'AUTRE PARTIE DES DOMMAGES EXEMPLAIRES, PUNITIFS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ, LES PERTES DE BÉNÉFICES, LES DONNÉES OU LE CONTENU PERDUS OU CORROMpus, LES PERTES DE REVENUS RÉSULTANT DES PRÉSENTES CONDITIONS (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LE SERVICE, L'UTILISATION DU SERVICE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE SERVICE), MÊME SI LA PARTIE A ÉTÉ INFORMÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## LIMITATIONS DES DOMMAGES DIRECTS

(A) EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE COOPERSURGICAL OU DE TOUT FOURNISSEUR TIERS (DÉFINI CI-DESSOUS) DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS, Y COMPRIS TOUTE LICENCE, UTILISATION OU AUTRE EMPLOI DU SERVICE, QUE CETTE RESPONSABILITÉ RÉSULTE D'UNE RÉCLAMATION FONDÉE SUR UNE RUPTURE OU UNE RÉPUDIATION DE CONTRAT, UNE RUPTURE DE GARANTIE, UN DÉLIT CIVIL OU AUTRE, NE DÉPASSERA LES MONTANTS TOTAUX EFFECTIVEMENT PAYÉS PAR LE CLIENT AU COURS DE LA PÉRIODE DE SIX (6) MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT L'ÉVÉNEMENT À L'ORIGINE DE CETTE RÉCLAMATION. IL N'Y AURA QU'UN SEUL PLAFOND DE RESPONSABILITÉ GLOBALE EN VERTU DES PRÉSENTES CONDITIONS, MÊME EN CAS DE RÉCLAMATIONS MULTIPLES ; CHAQUE RÉCLAMATION RÉDUIRA LE MONTANT DISPONIBLE DANS LE PLAFOND DE RESPONSABILITÉ GLOBALE.

(B) SAUF SI COOPERSURGICAL NE RESPECTE PAS SES OBLIGATIONS EN CE QUI CONCERNE LE SERVICE DE SAUVEGARDE, ET SOUS RÉSERVE DE LA SECTION 1(b), COOPERSURGICAL NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES RÉSULTANT DE LA PERTE OU DE LA CORRUPTION DE DONNÉES OU DE CONTENU, QUE CE SOIT EN RAISON DE RETARDS, DE NON-LIVRAISON, DE MAUVAISES LIVRAISONS, D'INTERRUPTIONS DE SERVICE OU D'AUTRE MANIÈRE.

EXCLUSIONS. LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ PRÉVUES AUX ARTICLES 2(b)(i) et (ii) NE S'APPLIQUENT PAS EN CE QUI CONCERNE : (A) AUX DOMMAGES AUX PERSONNES ET/OU AUX BIENS TANGIBLES OCCASIONNÉS PAR LA FAUTE VOLONTAIRE OU LA NÉGLIGENCE GRAVE D'UNE PARTIE, (B) AUX VIOLATIONS PAR LE CLIENT DES CONDITIONS DE LICENCE APPLICABLES AUX LOGICIELS FOURNIS PAR COOPERSURGICAL ET AUX PRODUITS DE TIERS TELS QUE MENTIONNÉS À LA SECTION 1(b), (C) L'UTILISATION NON AUTORISÉE PAR LE CLIENT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DU MATÉRIEL OU DES ACTIFS DE COOPERSURGICAL OU DE FOURNISSEURS TIERS ; (D) LES DOMMAGES RÉSULTANT D'UNE VIOLATION PAR UNE PARTIE DE SES OBLIGATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE 9 ET ENTRAÎNANT LA DIVULGATION D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES DE L'AUTRE PARTIE, OU (E) LES RÉCLAMATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE INDEMNNISATION AU TITRE DE L'ARTICLE 4 (QUI SONT SOUMISES AUX LIMITES ÉVENTUELLES PRÉVUES PAR CET ARTICLE). LES DOMMAGES LIMITÉS PAR LE PRÉSENT ARTICLE 4 CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS DU CLIENT SI UN AUTRE RECOURS EST PRÉVU ET QUE CE RECOURS EST RÉPUTÉ NE PAS AVOIR ATTEINT SON OBJECTIF ESSENTIEL.

## 5. INDEMNISATION

(a) **Dommages corporels et matériels.** Chaque partie (la "**partie indemnisable**") accepte de défendre à ses frais, d'indemniser et de dégager de toute responsabilité l'autre partie et ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, employés, agents, successeurs et ayants droit (chacun étant une "**partie indemnisée**"), conformément aux procédures décrites dans la présente section, de l'ensemble des pertes, coûts, dommages, responsabilités et dépenses, y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires et frais juridiques raisonnables payés à un tiers non affilié ou à son profit (collectivement, les "**pertes**") découlant de ou en rapport avec toute réclamation d'un tiers pour : (i) le décès ou les dommages corporels d'une personne causés par la négligence ou la faute intentionnelle de la partie indemnisable ; ou (ii) le dommage, la perte ou la destruction d'un bien immobilier ou d'un bien meuble corporel causés par la négligence ou la faute intentionnelle de la partie indemnisante.

(b) **Contrefaçon.** CooperSurgical indemnisera, défendra et dégagera de toute responsabilité le Client pour les pertes qu'il subit en conséquence directe de toute réclamation d'un tiers non affilié fondée sur une allégation selon laquelle le Service enfreint un droit d'auteur, une marque ou un secret commercial américain, sauf dans la mesure résultant (i) de la modification du Service par le Client ou de la combinaison par le Client du Service avec



d'autres produits ou services si le Service n'aurait pas été en infraction sans cette modification. (i) la modification par le client du service ou la combinaison par le client du service avec d'autres produits ou services si le service n'aurait pas été en infraction sans cette combinaison ou modification, (ii) l'utilisation par le client du service d'une manière non autorisée par les présentes ou pour laquelle il n'a pas été conçu, (iii) le manquement par le client à l'obligation de fournir un service de qualité, (iv) le manquement par le client à l'obligation de fournir un service de qualité, (v) le manquement par le client à l'obligation de fournir un service de qualité, (iii) le défaut d'utilisation par le Client d'une version mise à jour et non contrefaite de la propriété intellectuelle applicable, dans la mesure où le Client a été informé que la mise à jour permettait de remédier à une contrefaçon, (iv) les modifications apportées au Service par CooperSurgical à la demande du Client ou (v) le Contenu du Client. Si un élément pour lequel CooperSurgical a une obligation d'indemnisation en vertu du présent article 5 (b) fait l'objet, ou, de l'avis raisonnable de CooperSurgical, est susceptible de faire l'objet d'une réclamation ou d'une procédure pour contrefaçon ou appropriation illicite, CooperSurgical, en plus d'indemniser le Client conformément au présent article 5 (b), prendra rapidement les mesures suivantes, sans frais supplémentaires pour le Client, dans l'ordre de priorité indiqué : (1) obtenir le droit de continuer à utiliser l'élément ou (2) remplacer ou modifier l'élément pour qu'il ne soit pas contrefaisant. Si aucune de ces actions ne peut être réalisée par CooperSurgical dans le cadre d'efforts commercialement raisonnables, et uniquement dans ce cas, CooperSurgical retirera l'élément du Service et les frais de Service applicables seront équitablement ajustés pour refléter ce retrait. Le présent article 5(b) constitue le seul et unique recours du Client en cas de violation ou d'appropriation illicite par CooperSurgical de la propriété intellectuelle d'un tiers.

#### (c) Indemnisation du client

(i) Le Client défendra et indemnisera CooperSurgical et ses fabricants, auteurs, développeurs, vendeurs et prestataires de services tiers ("Vendeurs tiers") contre toutes les pertes encourues par CooperSurgical et ses Vendeurs tiers résultant de ou liées à une réclamation d'un tiers (A) alléguant que le Contenu du Client ou les Marques du Client, ou toute utilisation de ceux-ci, enfreignent les droits d'un tiers ou lui ont causé un préjudice, ou (B) résultant de la violation par le Client des articles 1(b) et 9.

(ii) Le Client indemnisera, défendra et dégagera de toute responsabilité CooperSurgical, ses sociétés affiliées, successeurs et ayants droit, y compris les dirigeants, administrateurs, employés et agents concernés, pour les dommages, coûts et honoraires d'avocats que CooperSurgical encourt en cas de réclamation d'un tiers non affilié découlant du Contenu du Client ou de l'utilisation du Service par le Client ou tout utilisateur final.

(d) Procédures d'indemnisation. La partie qui demande à être indemnisée doit notifier rapidement la réclamation et assurer la défense ; toutefois, le défaut de notification de cette partie n'affecte pas les obligations d'indemnisation de la partie indemnisante, sauf dans la mesure où le défaut de notification tarde ou compromet la capacité de la partie indemnisante à se défendre contre la réclamation applicable. La partie qui indemnise conduit la défense et a le contrôle du litige, et la partie indemnisée coopère à la défense contre la réclamation. La partie indemnisée a le droit, à tout moment et à ses propres frais, de participer à la défense de la réclamation avec le conseil de son choix. La partie indemnisante n'effectuera aucun règlement de la réclamation qui entraîne une responsabilité ou impose une obligation à la partie indemnisée sans l'accord écrit préalable de la partie indemnisée. Si la partie indemnisante omet (i) de répondre à la notification d'une réclamation ou (ii) d'assumer la défense d'une réclamation, la partie demandant l'indemnisation a le droit de défendre la réclamation de la manière qu'elle juge appropriée, aux frais, dépenses et risques raisonnables de la partie indemnisante, et cette dernière rembourse rapidement la partie indemnisée de tous ces frais et dépenses.

### 6. DURÉE, SUSPENSION ET RÉSILIATION.

**Durée.** Les présentes conditions ont une durée initiale d'un an (la "durée initiale"). Par la suite, les présentes conditions seront automatiquement renouvelées pour des périodes supplémentaires d'un an  
CooperSurgical RI Witness Conditions du logiciel

(ces périodes de renouvellement étant appelées ensemble la "**période de renouvellement**" et, avec la période initiale, la "**période**"), à moins que l'une des parties ne notifie par écrit à l'autre partie son intention de ne pas renouveler les conditions au plus tard 30 jours avant la fin de la période en cours, auquel cas les présentes conditions prendront fin à la fin de la période en cours sans qu'aucune compensation ou indemnité ne soit versée dans le cadre de cette résiliation.

**Suspension pour compte en souffrance.** CooperSurgical se réserve le droit de suspendre l'accès et/ou l'utilisation du Service par le Client pour tout compte pour lequel un paiement est dû mais reste impayé après une notification écrite de trente jours. Le Client accepte que CooperSurgical ne soit pas responsable envers le Client, ou envers tout tiers, de toute suspension du Service résultant du non-paiement par le Client des Frais tels que décrits à l'article 7.

**Suspension pour préjudice permanent.** Le Client accepte que CooperSurgical puisse, moyennant une notification téléphonique ou électronique raisonnablement contemporaine, suspendre l'accès du Client au Service si CooperSurgical conclut raisonnablement que l'utilisation du Service par le Client cause un préjudice immédiat et permanent à CooperSurgical ou à d'autres personnes. CooperSurgical déploiera des efforts commercialement raisonnables pour résoudre les problèmes à l'origine de la suspension du Service. Le Client accepte que CooperSurgical ne soit pas responsable vis-à-vis du Client ou de tout autre tiers de toute suspension du Service dans les circonstances décrites dans le présent article.

**Résiliation sans motif.** Chaque partie peut résilier les présentes conditions à tout moment, sans motif, moyennant un préavis écrit de 60 jours adressé à l'autre partie.

**Résiliation pour motif grave.** L'une ou l'autre des parties peut résilier les présentes conditions, sans versement de compensation ou d'indemnités en rapport avec cette résiliation, moyennant une notification écrite à l'autre partie (la "**partie défaillante**"), si la partie défaillante :

enfreint matériellement les présentes conditions, et que cette infraction est irrémédiable, ou que la partie défaillante n'y remédie pas dans les 30 jours suivant la réception d'une notification écrite de cette infraction ;

Devient insolvable ou reconnaît son incapacité à payer ses dettes généralement à leur échéance ;

Fait l'objet, volontairement ou involontairement, d'une procédure en vertu d'une loi nationale ou étrangère sur la faillite ou l'insolvabilité qui n'est pas entièrement suspendue dans les 7 jours ou qui n'est pas rejetée ou annulée dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande ;

est dissoute ou liquidée ou prend toute mesure sociale à cette fin ; ou

Effectue une cession générale au profit des créanciers.

## 7. HONORIARES

Les frais relatifs au Service (les "**Frais**") ont été indiqués dans le Contrat d'achat. CooperSurgical peut, de temps à autre, modifier les Frais moyennant un préavis écrit de 60 jours calendaires adressé au Client.

Les Honoraires s'entendent hors taxes (y compris les taxes sur les ventes, la valeur ajoutée et les droits d'accise), droits et tarifs. Dans la mesure où CooperSurgical est tenue de payer l'un de ces montants, CooperSurgical facturera ces montants au Client, qui devra les payer à CooperSurgical dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture de CooperSurgical.



CooperSurgical facturera le Client annuellement à chaque date anniversaire pour le Service de CooperSurgical, et le Client paiera CooperSurgical pour le Service, dans la devise indiquée sur la facture, dans les 30 jours suivant la date de la facture.

Si le Client n'effectue pas dans les délais tout paiement qu'il est tenu d'effectuer en vertu des présentes conditions, que ce paiement doive ou non être effectué au profit de CooperSurgical et que CooperSurgical ait ou non émis la facture correspondante, le Client paiera des intérêts sur les montants impayés à un taux égal à 1,5 % par mois ou au taux maximum autorisé par la loi applicable, selon le taux le moins élevé.

## 8. LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

1. Le Client conserve tous les droits, titres et intérêts, y compris, sans s'y limiter, tous les droits d'auteur, droits de brevet, secrets commerciaux, marques commerciales, droits moraux et tous les autres droits de propriété et de propriété intellectuelle applicables dans le monde entier ("Droits de propriété intellectuelle"), dans et sur le Contenu Client. Sous réserve des termes et conditions des présentes conditions, le Client accorde à CooperSurgical une licence limitée, libre de redevances, non exclusive et non transférable, pour copier, stocker, configurer, exécuter, afficher et transmettre le Contenu Client uniquement dans la mesure où cela est nécessaire pour fournir le Service au Client.

2. CooperSurgical ou, le cas échéant, ses concédants de licence, conserve tous les droits, titres et intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle, relatifs au Service, au logiciel et/ou au matériel utilisé pour fournir le Service, et à tout ce qui a été développé et livré pour ce Service, y compris toutes les modifications, améliorations, mises à niveau et œuvres dérivées de ce qui précède, quelle que soit la personne qui les a créées ou réalisées ("Œuvres dérivées"). Dans la mesure où des travaux dérivés contiennent, ou sont d'une nature telle qu'une personne pourrait en déduire, en tout ou en partie, du contenu client, y compris des informations confidentielles du client, les travaux dérivés seront soumis aux mêmes protections que les informations confidentielles du client qu'ils contiennent, conformément aux présentes conditions, et tout contenu client incorporé dans des travaux dérivés ou décelable à partir de ceux-ci restera la propriété du client, mais la propriété de la partie des Travaux dérivés préparés par ou au nom de CooperSurgical qui n'est pas du Contenu Client n'est pas affectée par les présentes conditions et sera déterminée conformément à la loi applicable. Tout logiciel et matériel de tiers pouvant être approprié ou nécessaire à l'utilisation du Service. Le droit du Client d'utiliser cette technologie tierce sera régi par les termes de l'accord de licence technologique du Client avec cette tierce partie et non par les présentes conditions.

3. Sous réserve des dispositions des présentes conditions, CooperSurgical dispose de tous les droits, titres et intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle, ainsi que du droit illimité et libre de redevance d'utiliser et d'incorporer dans le Service toute suggestion, demande d'amélioration, recommandation ou autre retour d'information fourni par le Client, y compris les Utilisateurs Autorisés, concernant le fonctionnement du Service.

## 9. DROITS DES DONNÉES

(a) Nonobstant toute autre disposition énoncée dans les présentes conditions, le Client accepte que CooperSurgical puisse générer des données agrégées et/ou anonymes basées sur le Contenu du Client à partir de la fourniture et de l'utilisation du Service (collectivement, les "Données agrégées"). Entre le Client et CooperSurgical, tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Données agrégées, ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle y afférents, appartiennent à CooperSurgical et sont conservés uniquement par CooperSurgical. CooperSurgical peut librement utiliser et divulguer ces Données agrégées dans la mesure et de la manière autorisées par la loi applicable, y compris, sans s'y limiter, à des fins de collecte de données, d'analyse, d'amélioration des services et des produits et de marketing, à condition que ces données et informations n'identifient pas le Client ou ses Informations confidentielles (telles

que définies ci-dessous) et ne permettent pas raisonnablement l'ingénierie inverse, la décompilation ou la désagrégation qui entraînerait la divulgation du Contenu ou des Informations confidentielles du Client ou de toute Donnée personnelle (telle que définie ci-dessous).

(b) Dans la mesure où CooperSurgical fournit ou met à disposition du Client des Données CooperSurgical ou des Données agrégées, le Client se voit accorder, sous réserve des termes et conditions des présentes conditions, un droit et une licence limités, non exclusifs et non transférables, pendant la durée du Contrat d'achat avec CooperSurgical, d'utiliser ces Données agrégées uniquement à des fins commerciales internes en relation avec le Service. Aucun droit n'est accordé pour la diffusion ou la mise à disposition de ces Données agrégées à un tiers, sans l'accord écrit préalable de CooperSurgical.

## 10. CONFIDENTIALITÉ.

(a) Les parties ("**partie destinataire**") ont eu et auront, dans le cadre du service, accès à des informations confidentielles, y compris des informations confidentielles relatives aux activités de l'autre partie ("**partie divulgatrice**") et aux personnes avec lesquelles la partie divulgatrice peut avoir des relations d'affaires. À partir du début de la période de validité, la partie destinataire n'utilisera ni ne divulguera à quiconque, sauf si cela est nécessaire dans le cadre de l'exécution du service et conformément aux présentes conditions et à la loi, aucune information confidentielle, pour quelque raison ou à quelque fin que ce soit, et elle n'utilisera aucune information confidentielle à ses propres fins ou au profit d'une personne autre que la partie divulgatrice.

(b) Le terme "**informations confidentielles**" désigne les informations qui ne sont pas généralement connues ou accessibles au public et qui concernent les activités de la partie divulgatrice, qu'elles aient été mises à la disposition de la partie destinataire avant, pendant ou après la durée du contrat, y compris (i) les produits ou les services, (ii) les clients et les listes de clients, (iii) les frais, les coûts et les structures de prix, (iv) les conceptions, (v) les analyses, (vi) les dessins, les photographies et les rapports, (vii) les logiciels informatiques, y compris les systèmes d'exploitation, les applications et les listes de programmes, (viii) les organigrammes, les manuels et la documentation, (ix) les bases de données, (x) les méthodes commerciales, (xi) le savoir-faire, les inventions, les dispositifs, les nouveaux développements, les méthodes et les procédés, qu'ils soient brevetables ou non et qu'ils aient été ou non mis en pratique, (xii) les listes de fournisseurs et l'identité des fournisseurs, (xiii) les autres œuvres protégées par le droit d'auteur, (xiv) les protocoles de laboratoire et autres, (xv) l'existence et les conditions des présentes conditions et la relation entre les parties, (xvi) toutes les méthodes de production, tous les procédés et toutes les technologies exclusifs et tous les secrets commerciaux et (xvii) les analyses, compilations, résumés, prévisions, études ou autres documents qui contiennent, sont basés sur ou intègrent, en tout ou en partie, d'autres informations confidentielles.

(c) Nonobstant toute disposition contraire des présentes conditions, la partie destinataire n'est pas responsable envers la partie divulgatrice de la divulgation ou de l'utilisation d'informations confidentielles si ces informations confidentielles :

(i) a été ou devient généralement accessible au public, autrement que par suite d'une violation de la présente section 10 par la partie destinataire ;

(ii) est reçue par la partie destinataire après la date des présentes conditions de la part d'une tierce personne (à moins que la tierce personne ne soit soumise à une obligation de confidentialité vis-à-vis de la partie divulgatrice) ; ou

(iii) doit être divulguée en vertu de la loi, à condition que cette divulgation soit limitée à la mesure requise et que la partie destinataire se conforme à la section 9(d).

(d) Si la partie destinataire est tenue par la loi de divulguer des informations confidentielles, elle doit notifier cette obligation de divulgation à la partie divulgatrice et coopérer avec cette dernière, aux frais



de la partie divulgatrice, dans le cadre de toute action que la partie divulgatrice pourrait souhaiter entreprendre pour protéger ses informations confidentielles.

(e) À la demande de la partie divulgatrice ou en cas de résiliation des présentes conditions, la partie destinataire remettra rapidement à la partie divulgatrice ou détruira toutes les informations confidentielles alors en sa possession ou sous son contrôle, étant entendu que la partie destinataire n'aura aucune obligation de restituer ou de détruire (i) les enregistrements ou fichiers électroniques contenant ou basés sur des informations confidentielles qui ont été créés dans le cadre d'une procédure d'archivage ou de sauvegarde automatique ou (ii) les documents contenant ou basés sur des informations confidentielles dans la mesure où la partie destinataire est tenue de conserver ces documents en vertu de la législation en vigueur. Toute information confidentielle conservée en vertu de la présente section 9(e) reste soumise aux dispositions des présentes conditions.

(f) Comme le prévoit la loi Defend Trade Secrets Act de 2016, nonobstant toute disposition contraire des présentes conditions :

Un individu ne peut être tenu pénallement ou civilement responsable, en vertu d'une loi fédérale ou étatique sur le secret commercial, de la divulgation d'un secret commercial qui : (A) est faite (I) à titre confidentiel à un fonctionnaire fédéral, étatique ou local, directement ou indirectement, ou à un avocat ; et (II) dans le seul but de signaler ou d'enquêter sur une violation présumée de la loi ; ou (B) est faite dans une plainte ou un autre document déposé sous scellés dans un procès ou une autre procédure.

Une personne qui intente un procès pour représailles de la part d'un employeur pour avoir signalé une violation présumée de la loi peut divulguer le secret commercial à son avocat et utiliser les informations du secret commercial dans la procédure judiciaire, si la personne (A) dépose tout document contenant le secret commercial sous scellés ; et (B) ne divulgue pas le secret commercial, sauf en vertu d'une ordonnance du tribunal.

## 11. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES.

Aux fins de la présente section 11, on entend par "données à caractère personnel" toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable, c'est-à-dire toute personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à l'identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique.

Aux fins de l'administration et de la gestion du service fourni en vertu des présentes, et du respect des procédures, lois et réglementations applicables, CooperSurgical et ses agents, employés et prestataires de services dûment autorisés devront collecter, stocker et traiter les données personnelles des employés et sous-traitants du client conformément aux dispositions de la politique de confidentialité des données de CooperSurgical, disponible à l'adresse

Le Client confirme qu'il a lu, qu'il comprend et qu'il se conformera à tout moment aux politiques de CooperSurgical dans la mesure où elles peuvent être liées aux présentes conditions, y compris la déclaration de confidentialité, la politique juridique, la déclaration relative à la loi sur l'esclavage moderne et la politique en matière de cookies de CooperSurgical, qui sont disponibles à l'adresse https://www.coopersurgical.com/legal-statement et à .

La politique de confidentialité des données et les politiques décrites ci-dessus sont non contractuelles et sujettes à modification.

## 12. DISPOSITIONS DIVERSES.

**Respect de la loi.** Chaque partie doit se conformer aux obligations qui lui incombent en vertu de toutes les lois, règles et réglementations fédérales, étatiques, nationales, provinciales et locales applicables, de l'ordonnance ou du décret d'un tribunal ou d'une autre entité gouvernementale ("loi") dans le cadre de l'exécution de ses obligations au titre des présentes conditions, de toutes les lois et réglementations applicables en matière de lutte contre la corruption, d'exportation et de protection des données, dans le cadre de l'exécution de ses obligations au titre des présentes conditions. Sans limiter la généralité de ce qui précède, le Client ne transmettra, n'exportera ni ne réexportera, directement ou indirectement, séparément ou dans le cadre d'un système, le Produit ou toute donnée technique (y compris les processus et les services) reçue de Cooper, sans avoir obtenu au préalable toute licence requise par le gouvernement applicable, y compris, sans s'y limiter, le gouvernement des États-Unis agissant sous l'autorité de l'Export Administration Act et des règlements d'application de l'Export Administration, et/ou de toute autre autorité compétente applicable. En acceptant le Produit, le Client convient que le Produit obtenu de ou par l'intermédiaire de Cooper ne sera pas vendu ou transféré de quelque manière que ce soit vers une destination soumise à l'embargo des Etats-Unis ou vers une entité faisant l'objet d'un ordre de refus des Etats-Unis ou vers toute personne, société ou entité dont le Client sait ou a des raisons de croire qu'elle sera réexportée, vendue ou transférée en violation de la loi des Etats-Unis ou d'une autre loi applicable. Le client certifie également que le produit ne sera pas vendu ou transféré de quelque manière que ce soit à une entité ou à une utilisation finale engagée dans la conception, le développement, la production, le stockage ou l'utilisation d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques ou de la technologie des missiles, ou à une entité ayant une utilisation finale spécifique engagée dans des armes conventionnelles ou d'autres activités militaires, ou qu'il ne sera pas mis à leur disposition.

**Relations entre les parties.** Aucune disposition des présentes conditions ne peut être interprétée comme créant une entreprise commune, un partenariat, une agence ou une relation d'emploi entre les parties, et aucune des parties n'a le droit, le pouvoir ou l'autorité de créer une obligation ou un devoir, explicite ou implicite, au nom de l'autre partie.

**Utilisation du nom et des marques.** Le Client ne doit pas utiliser le nom, la marque, le logo ou le symbole de CooperSurgical à quelque fin que ce soit sans l'accord écrit préalable de CooperSurgical pour cette utilisation dans chaque cas.

**Cession.** Le Client ne peut céder ou transférer les présentes conditions ou l'un quelconque de ses droits ou obligations en vertu des présentes conditions sans l'accord écrit préalable de CooperSurgical. Toutes les déclarations, garanties et accords des parties contenus dans les présentes conditions seront contraignants et s'appliqueront au bénéfice de leurs successeurs et ayants droit autorisés.

**Force majeure.** Aucune des parties n'est responsable envers l'autre partie d'un retard ou d'un manquement dans l'exécution de ses obligations (à l'exception du paiement d'une somme d'argent) en vertu des présentes conditions, si ce retard ou ce manquement résulte d'une ou de plusieurs causes échappant au contrôle raisonnable de la partie concernée, y compris les cas de force majeure ou d'autres éléments naturels, les actes de gouvernement, les perturbations du travail ; épidémies ou pandémies, blocus, quarantaines, incendies, inondations, tremblements de terre, actes de guerre, terrorisme, émeutes, troubles civils, retards ou arrêts dus à des grèves, lock-out, conflits du travail, rébellions ou révoltes, pannes de lignes de communication ou d'électricité, ou lois gouvernementales, décisions de justice et réglementations imposées après coup.

**Droit applicable ; juridiction ; renonciation à un procès devant jury.** Ces termes et conditions sont traités dans le contrat d'achat

**Interprétation ; construction.** L'utilisation dans les présentes conditions des termes "y compris" ou "inclus", ou de termes similaires, signifie "y compris, ou inclus, sans limitation". Le mot "ou" n'est pas exclusif. Toutes les références à des articles, des clauses, des paragraphes et des pièces signifient les



dispositions des présentes conditions et les pièces jointes aux présentes conditions, sauf indication contraire. Les pièces jointes aux présentes conditions sont incorporées par référence aux présentes conditions et en font partie intégrante. L'utilisation dans les présentes conditions des formes masculines, féminines ou neutres désigne également les autres formes, selon le contexte. Dans la mesure où les présentes conditions prévoient que l'une ou l'autre des parties peut prendre une décision, cette partie peut prendre cette décision à sa seule et entière discrétion.